

Intervention de Yann Krebs (au nom du groupe PVL-LC) lors du Conseil communal du 29.09.2026 suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Louis Bellier (Les Vert.e.s), déposée lors de la séance du Conseil communal du 10 février 2026, intitulée « On ne joue pas dans un parking ! »

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic, Mesdames Messieurs les Municipaux,
Chers collègues,

Je tiens tout d'abord à remercier M. Bellier pour le dépôt de son interpellation car il s'agit d'un thème qui me préoccupe et au sujet duquel j'ai régulièrement des échanges avec d'autres parents.

La sécurité de nos enfants devant être notre priorité absolue il m'est difficile d'accepter que 3 bandes jaunes peintes au sol dans les cours scolaires concernées soient une réponse suffisante face à une situation vraiment dangereuse.

Ces préaux scolaires doivent être un lieu refuge, sûr et protégé, où les enfants peuvent courir et jouer sans avoir à se soucier du passage d'un véhicule.

Le groupe PVL-LC soutiendra la résolution proposée par le groupe des Verts et dépose une seconde résolution que je vous lis maintenant :

« Le Conseil communal émet le souhait que les préaux scolaires soient interdits à toute circulation motorisée pendant les heures d'ouverture des structures scolaires et parascolaires. »

Je vous remercie pour votre soutien à cette résolution.

Merci pour votre attention.

Yann Krebs

